



NOTE DE SERVICE N° 142 - 7 /MBPE/DGD du 31 AOUT 2021

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Annulation de pouvoir en Douane.

Réf : - *Courrier TOP TRANSIT du 10/08/2021.*
- *Courrier DGD n° 1180/MBPE/DGD/DRC*
du 03/03/2020.

Conformément aux dispositions du courrier du 10 août 2021 visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que **Monsieur MIANKOUE Bohenan Patrice ne fait plus partie du personnel de la société TOP Transit, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00414Z.**

Par conséquent, **il n'est plus habilité à représenter ladite société auprès de l'Administration des douanes.**

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

LE DIRECTEUR GENERAL

